

■ **Fondation Hannah**, à Haut-Intyamon, CH-217-0470758-0, 1) d'accueillir des personnes en rupture avec leur milieu social, souffrant d'un handicap psychique ou d'une dépendance toxicomaniaque, etc. (FOSC du 01.10.2003, p. 5). Nouvelle formulation du but: 1) accueillir des personnes en rupture avec leur milieu social et souffrant d'un handicap psychique; 2) offrir des structures de soins centrés sur le patient dans un cadre de vie répondant aux besoins fondamentaux de l'être humain; 3) créer des lieux d'accueil extra-hospitaliers ou des unités de vie (foyers de résidences conciliant lieu de vie et accompagnement thérapeutique, centres de jour ou de nuit, appartement protégé ayant pour objectif de favoriser la réhabilitation sociale et professionnelle des personnes fragilisées par des difficultés psychiques. Statuts modifiés sur ce point et sur d'autres points non soumis à publication le 21.12.2001. Mabillard-Meyer Jeanne, Ray Antoinette et Vienny André, membres du conseil sans signature inscrits, ont démissionné. Badoud Antoinette, de Treyvaux, à Le Pâquier (FR) et Sallin André, de Villaz-Saint-Pierre, à Bulle, sont tous deux nommés membres du conseil, sans signature.

Journal no 4869 du 30.11.2005
(03135642 / CH-217.0.470.758-0)